

Zeitschrift: Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur
Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Monatshefte
Band: 83 (2003)
Heft: 2

Artikel: "Langues et cultures de l'Antiquité" : une nouvelle discipline : option choisie par le canton de Neuchâtel
Autor: Béguin, Thierry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-166836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Thierry Béguin,
né à La Chaux-de-Fonds
de 2 décembre 1947,
Thierry Béguin a suivi
des études de lettres,
à Paris, et en droit, à
Neuchâtel. Thierry
Béguin a été Procureur
général de la Répu-
blique et Canton de
Neuchâtel entre 1980 et
1997. Il a représenté le
canton au Conseil des
Etats, à Berne, de 1987
à 1999. Il a été élu
Conseiller d'Etat en
1997 et est en charge,
depuis, du Département
de l'instruction publique
et des affaires cultu-
relles.

«LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ» – UNE NOUVELLE DISCIPLINE

Option choisie par le canton de Neuchâtel

*Interview écrite de M. Thierry Béguin, conseiller d'Etat,
chef du Département de l'Instruction publique et des affaires
culturelles du canton de Neuchâtel avec Clemens Müller-Glauser.*

Zusammenfassung

Im Rahmen der Schulreform wurde im Kanton Neuenburg 1997 unter dem Namen «Sprachen und Kulturen der Antike» ein neues Fach konzipiert. Es soll allen Schülerinnen und Schülern der Maturitätsabteilung jenen Grundstock an Kenntnissen, Orientierungshilfen und Zusammenhängen vermitteln, der zum Verständnis unserer Zivilisation und unserer Werte unerlässlich ist. Das Fach ist Teil des Studienplans der Sekundarstufe I und wird allen angeboten, unabhängig von der späteren Wahl der Studienrichtung. Der Unterricht im neuen Fach umfasst zu etwa 60 Prozent kulturelle Themen und zu 40 Prozent sprachliche Fragen. Früher waren 90 Prozent des Unterrichts der Linguistik und der Philologie gewidmet. Die bisherigen Erfahrungen sind gut und das Fach stösst auf lebhaftes Interesse. Wie sich das Angebot auf die Attraktivität der Matura-Wahlfächer «Latein» und «Griechisch» auswirken wird, lässt sich noch nicht voraussagen. Das neue Konzept stösst auch in andern Kantonen auf Interesse. Es erlaubt die Vermittlung jener humanistischen Werte, die unsere Kultur beeinflusst haben. Der Lateinunterricht kann etwas zur kulturellen Einheit der Schweiz beitragen und ist auch ein Baustein einer gemeinsamen europäischen Identität. In der heutigen Zeit kommt die Fähigkeit des Abstandnehmens zu kurz. Der Unterricht in klassischen Sprachen vermittelt gleichzeitig analytische Strenge und kritische Distanz. Er hilft uns, besser zu verstehen, woher wir kommen und wohin wir gehen, und damit besser zu definieren, was wir sind. Dies bildet die Basis eines fruchtbaren Dialogs der Kulturen und ist auch ein ausgezeichnetes Mittel gegen die Verwirrungen und Überreibungen unserer Zeit.

Clemens Müller-Glauser: Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à modifier l'enseignement du latin à l'école secondaire inférieure?

Thierry Béguin: Dans notre canton, la place des langues anciennes, latin et grec, a fait l'objet de nombreux débats dans les années nonante, qui allaient du maintien d'un enseignement traditionnel à la suppression pure et simple de ces disciplines. Parallèlement, dans le cadre de la nouvelle

maturité, le latin a été proposé en option spécifique et le grec, en discipline fondamentale. Au départ, il apparaissait que ce choix était exclusivement réservé aux élèves de la filière classique. Mais en 1997, nous avons décidé de supprimer les filières classique et scientifique de la section de maturités. Il nous tenait aussi à cœur d'offrir aux élèves de cette section un enseignement renouvelé des cultures et langues antiques, pour qu'ils puissent

acquérir un socle de connaissances, de repères et de références incontournables pour comprendre notre civilisation et nos valeurs. Nous avons donc créé une nouvelle discipline, baptisée «Langues et cultures de l'Antiquité», et formé nos enseignants, avec l'appui des professeurs *Jean-Jacques Aubert* et *Paul Schubert* de notre Université.

Quels sont les changements par rapport à la situation antérieure?

Autrefois, le latin était proposé dans la filière classique de l'école secondaire, uniquement aux niveaux 7 (5 périodes hebdomadaires), 8 (5 périodes hebdomadaires) et 9 (5 périodes hebdomadaires), puis dans les écoles secondaires supérieures. A l'inverse, les «Langues et cultures de l'Antiquité» sont offertes à tous les élèves de la section de maturités, quelles que soient leurs choix futurs. Elles font partie de la grille horaire de l'école secondaire 1, aux niveaux 7 (3 périodes hebdomadaires) et 8 (2 périodes hebdomadaires). La nouvelle discipline inclut environ 60 pour cent d'enseignement sur des sujets culturels et 40 pour cent sur des questions linguistiques. Par le passé, 90 pour cent de l'enseignement était consacré à la linguistique et à la philologie.

Pour l'élève, quels sont les avantages du nouveau concept (même question pour les élèves qui ne continuent pas le latin en branche principale par la suite)?

Grâce à ce nouvel enseignement, l'élève peut apprendre à connaître et à prendre conscience des racines gréco-romaines de notre culture et de notre civilisation, de valeurs et de concepts qui ont influencé notre histoire, parce qu'ils transcendent toutes les époques et toutes les disciplines. Nous voulons offrir à chaque élève une ouverture de plus, une culture générale, dans un esprit humaniste.

Quels sont les résultats de l'expérience déjà acquise?

Actuellement, les élèves de la première volée ayant suivi l'enseignement des «Langues et cultures de l'Antiquité» sont au niveau 8. Une deuxième volée a commencé en août au niveau 7. De manière générale, la nouvelle discipline est bien intégrée aux grilles horaires. Elle est bien accueillie et suscite un vif intérêt de la part des élèves. Par contre, les choix des élèves, pour les options spécifiques et les dis-

.....
En Suisse romande, l'option choisie par notre canton commence à susciter un intérêt certain.

.....

.....
Les cultures antiques servent aussi à faire tomber des barrières, car c'est un bien commun à notre pays et à notre continent.

.....

plines fondamentales du niveau 9 (début des études gymnasiales), ne seront connus qu'en février 2003. Nous ignorons encore si les «Langues et cultures de l'Antiquité» susciteront de nouvelles vocations pour «l'option spécifique latin» et la «discipline fondamentale grec» dès août 2003.

Voyez-vous des différences dans les objectifs et les buts de l'enseignement du latin, que l'on soit en Suisse latine ou en Suisse alémanique?

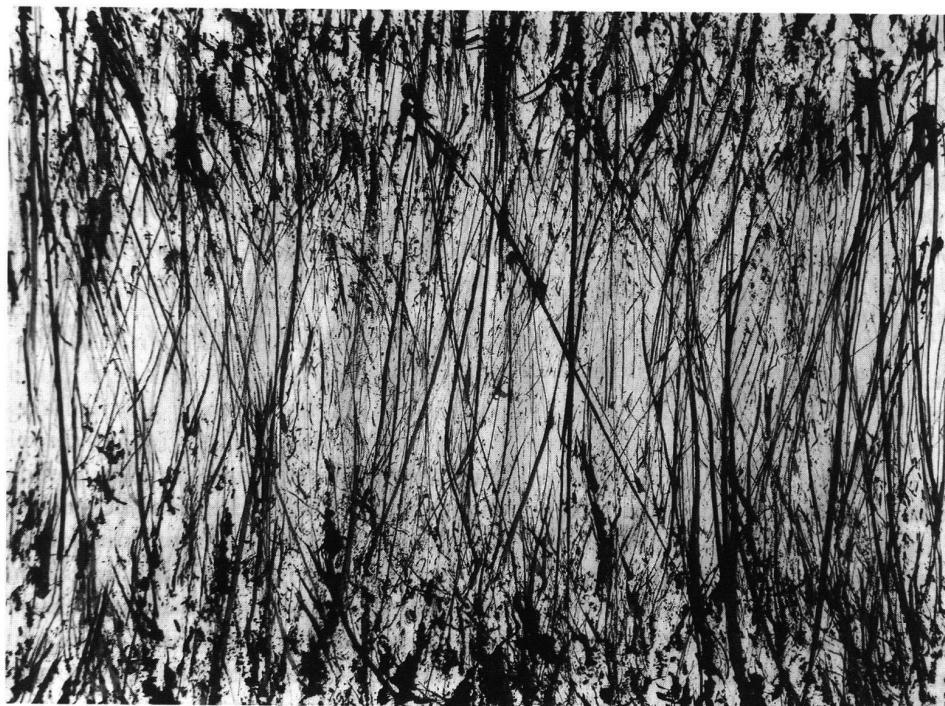
En Suisse alémanique, on met plutôt l'accent sur l'apprentissage des aspects linguistiques. En Suisse romande, l'option choisie par notre canton commence à susciter un intérêt certain. J'ai eu l'occasion de le constater lorsque j'ai présenté les «Langues et cultures de l'Antiquité» à mes collègues de la Conférence intercantonale de Suisse romande et du Tessin.

L'enseignement du latin peut-il apporter quelque chose à l'unité culturelle de la Suisse (au niveau européen, on postule que oui)?

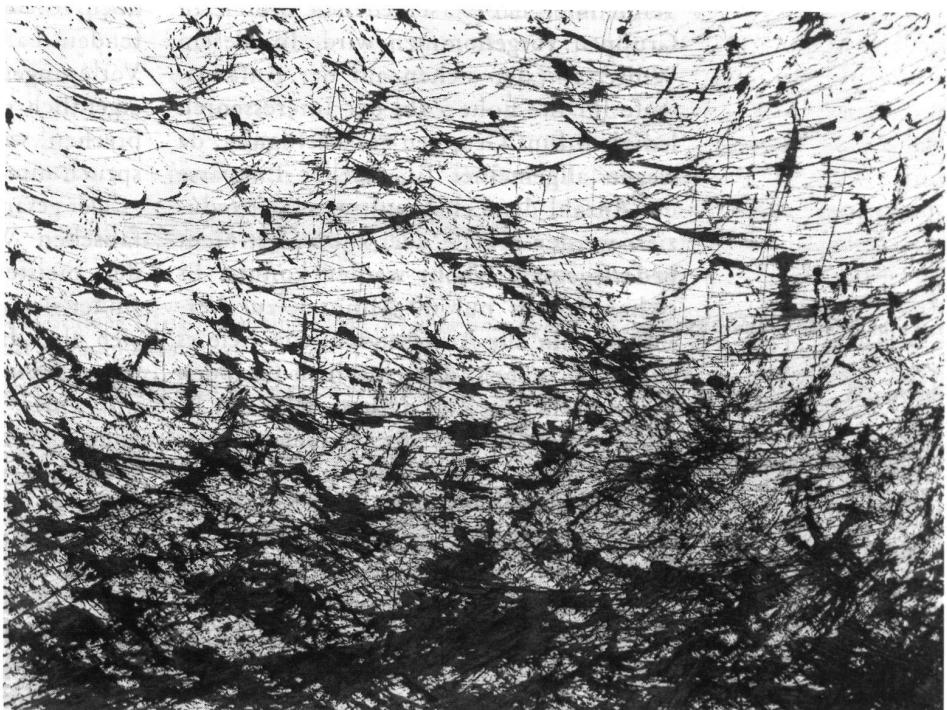
L'apprentissage des langues anciennes permet d'acquérir une grande rigueur analytique et logique. Il constitue également une ouverture sur les langues contemporaines: philologique, étymologique et grammaticale. Le fonctionnement des langues à cas, comme l'allemand ou les langues slaves, est très proche de celui du latin et du grec. Même le langage informatique n'est au fond pas très éloigné des langues anciennes! Les cultures antiques servent aussi à faire tomber des barrières, car c'est un bien commun à notre pays et à notre continent.

Que signifie, pour vous, la tradition antique?

Je suis convaincu que nous avons besoin de racines, de références culturelles, de valeurs, de repères, pour affronter la complexité des problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées aujourd'hui. Mais il faut de la rigueur et prendre du recul par rapport à des événements qui s'enchaînent souvent à un cadence vertigineuse. Offrir une rigueur analytique et une distance critique, pour mieux comprendre d'où nous venons et où nous allons, pour mieux définir ce que nous sommes et instaurer un véritable dialogue des cultures, entre toutes les civilisations, telles sont à mes yeux les contributions majeures des sciences de l'antiquité. Elles sont donc un excellent antidote contre les dérives et les excès de notre temps! ♦



Beatrix Sitter-Liver, *Ohne Titel (Idiome), Poaceae*, 1993, Aquarellzeichnung, 36 x 48 cm.



Beatrix Sitter-Liver, *Ohne Titel (Idiome), Equisetum arvense L.*, 1993, Aquarellzeichnung, 36 x 48 cm.